

Juillet / Août 2010

N° 53

**ARiFOR**

GIP Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation

Contact : Emilie ARNOULET  
79 avenue Sainte-Menehould  
51037 Châlons en Champagne

Cedex

Tél. : 03 26 21 83 14

Fax : 03 26 21 73 37

Mél : earnoulet@arifor.fr

www.discriminations-egalite-  
champagneardenne.fr

EGALITE 'ACTUS

**Pôle ressources intégration,  
lutte contre les discriminations et pour l'égalité**



## Actualités

### Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes – 30/07/2010

Par arrêté du ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique, de la ministre de la Santé et des Sports et du ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives en date du 20 juillet 2010, publié au **Journal officiel** du 28 juillet, **Jacques Murat**, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, actuellement directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Champagne-Ardenne, est nommé directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie à compter du 15 septembre 2010.

### La HALDE va s'autosaisir sur la retraite des femmes

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes – 09/07/10 - La gazettes des communes - 08/07/10

« *La Halde va s'autosaisir sur la retraite des femmes* », annonce sa présidente, **Jeannette Bougrab**, dans un entretien accordé aux **Echos** du 8 juillet rappelant que « *plus on repousse l'âge légal, moins les femmes ont de chances d'avoir une pension à taux plein* ».

### Loi du 9 juillet 2010

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes – 09/07/10

La loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants a été publiée au **Journal officiel** du 10 juillet.

**Télécharger le texte :**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00022454032&dateTexte=&categorieLien=id>

### Accord national interprofessionnel sur le harcèlement et la violence au travail

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes – 06/08/10 – AEF n°135922 - 02/08/2010

Le **Journal officiel** du 31 juillet a publié un arrêté du 23 juillet 2010 portant extension d'un accord national interprofessionnel sur le harcèlement et la violence au travail. Selon l'arrêté, « *sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans son champ d'application, les dispositions de l'accord national interprofessionnel sur le harcèlement et la violence au travail du 26 mars 2010* ».

**Revue de presse financée  
par l'ACSE et le conseil régional**

## **Le rapport Deloitte formule 15 recommandations pour promouvoir la diversité en entreprise**

AEF n°135194 - 15/07/2010

Vincent Chriqui, directeur général du Centre d'analyse stratégique a remis officiellement à Eric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, un rapport sur « La promotion de la diversité dans les entreprises : les meilleures expériences en France et à l'étranger », le mardi 13 juillet 2010. A l'initiative d'**Eric Besson**, le Centre d'analyse stratégique avait confié au **Cabinet Deloitte** en 2009 une étude sur les meilleures pratiques des entreprises en matière de diversité en France et à l'étranger. Ce rapport évalue également l'efficacité des politiques publiques en termes d'accès à l'emploi des minorités au prisme de quatre populations en particulier : les personnes issues de l'immigration, les travailleurs handicapés, les seniors et les femmes.

### **Télécharger le rapport :**

[http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Diversite\\_Deloitte20101.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Diversite_Deloitte20101.pdf)

## **Discriminations à l'embauche : le CEE démontre « un effet spécifique et important du lieu de résidence »**

AEF n°135975 - 03/08/2010 - Les Echos - 24/08/10

Confrontant des CV similaires postés de trois communes franciliennes, cinq chercheurs du Centre d'études de l'emploi ont mis en évidence l'influence du lieu de résidence, du sexe et de l'origine sur l'obtention d'un emploi. Ce testing a été réalisé entre décembre 2008 et janvier 2009 et les résultats ont été publiés en juillet 2010 sous le titre : « **Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île de France** ». Pour réaliser ce testing, les auteurs ont élaboré douze candidatures, « similaires en termes de diplôme, de parcours professionnel, d'expériences » et de compétences. Les candidats fictifs se distinguent uniquement par le sexe du candidat, son origine affectée et son lieu de résidence. Le testing aboutit à trois résultats principaux. Premièrement, l'origine marocaine est discriminante surtout pour les femmes qui résident à Sarcelles. Deuxièmement, alors que les candidates d'origine française sont favorisées par rapport aux hommes quand elles résident à Enghien, les candidates d'origine marocaine sont défavorisées par rapport aux hommes d'origine marocaine quand elles résident à Sarcelles. Troisièmement, nous trouvons une discrimination territoriale qui affecte exclusivement les femmes. Résider dans une commune défavorisée (Villiers-le-Bel ou Sarcelles) plutôt que dans une commune favorisée (Enghienles-Bains) réduit la probabilité d'une candidate d'accéder à un entretien d'embauche, quelle que soit son origine.

### **Télécharger l'étude**

<http://www.cee-recherche.fr/fr/doctrav/128-effet-residence-emploi-experience-jeunes-idf.pdf>

## **Egalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante : la directive européenne publiée**

AEF n°135292 - 16/07/2010

Modifier le cadre juridique communautaire relatif à l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes aux travailleurs indépendants et à leurs conjoints, tels est l'objet de la directive européenne 2010/41/UE du 7 juillet 2010.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:180:0001:0006:FR:PDF>

## **L'ONU appelle la France à "éviter" le renvoi des Roms**

Le monde 27/08/10

Dix-huit sujets de préoccupations et recommandations ont été formulés par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD). L'organe onusien composé de 18 experts indépendants s'inquiète globalement de *"la tenue de discours politiques de nature discriminatoire en France"* et en particulier de *"la montée des manifestations de violence à caractère raciste envers les Roms"*.

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/08/27/l-onu-appelle-la-france-a-eviter-le-renvoi-des-roms\\_1403546\\_3224.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20100827-\[zonea\]](http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/08/27/l-onu-appelle-la-france-a-eviter-le-renvoi-des-roms_1403546_3224.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20100827-[zonea])

# Publications

## « Les discriminations entre les femmes et les hommes » selon l'OFCE »

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes – 09/07/2010 - Liaisons sociales quotidien n°15670 du 16/08/10



Le numéro 114 (juillet 2010) de la **Revue de l'OFCE**, sous la direction de **Françoise Milewski** et **Hélène Périvier**, s'intitule « Les discriminations entre les femmes et les hommes ». L'**Observatoire français des conjonctures économiques** (OFCE) est le centre de recherche en économie de Sciences-Po. Selon le résumé, l'objectif de ce numéro spécial sur les discriminations entre les femmes et les hommes est « *de croiser les regards de différentes sciences sociales. Des approches théoriques côtoient des recherches appliquées et une attention particulière est portée aux politiques publiques qui luttent contre les discriminations ou celles qui en créent. Ce numéro spécial est conçu comme une ouverture au débat* ».



## Portail européen sur l'intégration

Un portail consacré à l'intégration dans les 27 pays membres de l'union Européenne a été lancé par la Commission européenne depuis avril 2009 : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration afin d'échanger des ressources (documents, rapports, travaux universitaire...), mais également des informations sur des projets et pratiques d'intégration ou sur différents acteurs (institutionnels, ONG, chercheurs...) intervenant dans le domaine de

l'intégration des populations immigrées et de la lutte contre les discriminations raciales dans les 27 pays membres de l'Union Européenne.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales et la mise en réseau des acteurs et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

Il doit permettre :

- ◆ d'accéder à des informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur les thématiques de l'intégration,
- ◆ de partager connaissances et savoir-faire,
- ◆ de découvrir des possibilités de financement et de trouver des partenaires,
- ◆ de lancer des projets en commun et d'être informé des dernières évolutions sur le plan communautaire ou national,
- ◆ de mettre en place des groupes de travail...

A cet effet, il comprend un vaste fond documentaire, des outils pour favoriser le travail en réseau, la présentation de « pratiques » d'intégration.

Si chacun peut contribuer et devenir membre de cette communauté, chaque pays dispose d'un coordinateur national. En France, le réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration / [www.reseau-reci-org](http://www.reseau-reci-org)) assure cette fonction.

Pour plus d'informations, contacter l'ORIV : Gaëlle Donnard, chargée de mission, [donnard.oriv@wanadoo.fr](mailto:donnard.oriv@wanadoo.fr)

# EN REGION

## Champagne Ardenne : sensibilisation des jeunes à l'égalité

Un championnat régional des mini-entreprises s'est déroulé le 19 mai dernier à Saint-Dizier. Cette manifestation a rassemblé quarante-quatre mini-entreprises créées au sein d'établissements scolaires de la région. A cette occasion, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) a voulu sensibiliser à l'égalité professionnelle les 800 jeunes qui participaient à cette opération et remettre un prix de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour cela, la DRDFE a réalisé trois mini-journaux en collaboration avec le Rectorat et « Entreprendre pour apprendre » qui ont été envoyés aux établissements dans les semaines précédant le championnat. Chacun de ces journaux présentait de façon simple et rapide des grands thèmes tels que l'orientation professionnelle, les inégalités de salaires, le plafond de verre, la création d'entreprise... Le jour du championnat, les mini-entreprises ont dû répondre à un quizz sur l'égalité, expliquer quelle était la place des femmes dans leur organigramme (il y avait quelques femmes PDG !) et proposer un slogan sur l'égalité. C'est la classe de 3<sup>e</sup> du Collège du Sacré-Cœur à Reims qui a remporté ce prix avec une mini-entreprise, **Shinestyle**, qui commercialise des articles fluorescents (cœurs et bracelets) avec pour slogan : « Un homme sur deux est une femme ».

## Portrait

On notera, une série publiée par **L'Humanité**, le portrait de **Maya Macalou**, « femme relais, doyenne des africaines de Reims » qui apporte depuis trente sept ans « un soutien précieux aux habitants du quartier populaire Wilson » dans des domaines de « médiation sociale, traduction, écoute, suivi et orientation des familles d'origine immigrée » .

## Colloque « Psycho-traumatisme liés aux violences faites aux femmes »

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), en partenariat avec Solidarité Femmes, l'Association auboise d'aide aux victimes d'infractions et de médiation pénale (AVIM) et la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, organisent un colloque sur **les psychotraumatismes liés aux violences faites aux femmes**, le **jeudi 23 septembre à Troyes (ESC)**.

**Ce colloque sera animé par Madame SALMONA, psychiatre-psychotraumatologue, responsable de l'antenne 92 de l'Institut de Victimologie.**

Les inscriptions se feront par mail ([catherine.stavrinou@aube.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.gouv.fr)) ou par téléphone (03 25 70 48 53 - ne pas hésiter à laisser un message).

## Egalités'Actus

Cette revue de presse existe depuis 2004. Elle a connu des évolutions au cours de ces dernières années. C'est pourquoi nous souhaiterions connaître votre avis afin de l'améliorer.

Merci de prendre quelques instants pour répondre à notre questionnaire sur l'adresse suivante :

<http://sondage.arifor.fr/index.php?sid=89191&lang=fr>